

Avis de Soutenance

Madame Nadège GASSEND

Droit privé et Sciences Criminelles

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

Le droit de la concurrence et la responsabilité civile délictuelle

dirigés par Monsieur Jean-Louis RESPAUD

Soutenance prévue le **vendredi 18 décembre 2020** à 9h00

Lieu : 39 rue de l'Université 34060 Montpellier

Salle : de réception

Composition du jury proposé

M. Jean-Louis RESPAUD	Université de Montpellier	Directeur de thèse
M. Denis MOURALIS	Aix-Marseille Université	Rapporteur
Mme Laure MERLAND	Aix-Marseille Université	Rapporteuse
Mme Cécile LISANTI	Université de Montpellier	Examinatrice

Mots-clés : Droit de la concurrence, responsabilité civile délictuelle, dommages-intérêts, dommage, fait générateur, lien de causalité

Résumé :

Cette thèse vient étudier deux grandes branches du droit dont le droit de la concurrence et la responsabilité civile délictuelle. Le droit de la concurrence a une grande influence sur le droit dans sa globalité. Peu d'études ont été menées sur son lien avec la responsabilité civile délictuelle alors que des décisions en la matière ont été rendues au visa d'articles phares de la responsabilité civile délictuelle permettant le versement de dommages-intérêts en cas de délits commis en droit de la concurrence. Comment interagit la responsabilité civile délictuelle au sein du droit de la concurrence ? Pour répondre à cette question, les origines des notions de responsabilité et de concurrence ont d'abord été vus avant l'étude des trois éléments permettant d'enclencher la responsabilité civile délictuelle (un dommage ; un fait générateur ; un lien de causalité entre ces derniers). Ensuite, le droit de la concurrence a été séparé en deux grandes branches. En premier lieu, les concurrences interdites et déloyales ont été étudiées afin de voir l'impact de la responsabilité civile délictuelle sur cette branche. En second lieu, les pratiques restrictives de concurrence et les pratiques anticoncurrentielles ont été approfondies en observant l'intervention de la responsabilité civile délictuelle en la matière. Pour ce faire, la doctrine, les jurisprudences françaises et européennes, la législation en vigueur ont été étudiées pour mettre en avant la présence de la responsabilité civile délictuelle, les éléments permettant de la déclencher, en la matière. Le constat qui en a découlé est que ces deux grandes matières sont intimement liées entre elles. Et ce, en plus d'exemples et d'analyses personnelles ayant été apportées sur le sujet.